

RAPPORT annuel 2025



Version du 19 février 2026



**COMMISSION
GEOPOSITIONNEMENT**

**CONSEIL NATIONAL DE
L'INFORMATION GEOLOCALISEE**

**Pierre Briole, Charles Velut, Paul Chambon, Daniel
Raucoules, François l'Ecu, Thomas Donal**



Activités 2025

COMMISSION GEOPOSITIONNEMENT (GEOPOS), UNE EXPERTISE AU SERVICE DE L'ACTION PUBLIQUE

Le Conseil national de l'information géolocalisée (CNIG) a pour mission « d'étudier les questions relatives aux données dont l'information de localisation est essentielle et qui peuvent être géoréférencées. Il se concentre sur les enjeux et les perspectives de l'information géolocalisée qui concourent au déploiement des politiques publiques ».

Cinq décennies d'expertise, au service des politiques publiques

Héritière du groupe de travail Localisation en mer créé en 1970, la commission prend le nom Positionnement statique et dynamique en intégrant le CNIG dès sa création en 1985. En 2007, elle devient la commission Géopositionnement, accompagnant l'essor de l'information géographique et de la géolocalisation de la donnée.

La géolocalisation, détermination des coordonnées géographiques d'un objet à la surface ou au voisinage de la Terre, a connu des avancées techniques majeures au cours des dernières décennies et s'est imposée massivement dans la société.



« Au sein du CNIG, la commission Géopositionnement est en charge des questions relatives aux « techniques de géopositionnement à terre, en mer, sous la terre, sous les mers, dans les airs ou dans l'espace »

[Mandat de la commission Géopositionnement du 9 octobre 2012](#)

La commission constitue un groupe d'échange d'information, d'expertise technique, scientifique et réglementaire en matière de **géodésie**, de **positionnement** précis, de **géoréférencement**, de **géolocalisation** et de **navigation**.

ORGANISATION DES ACTIVITES

La commission est organisée en trois groupes de travail (GT), composés de membres représentant notamment les établissements publics, les opérateurs de l'État, les collectivités territoriales, la recherche et l'enseignement supérieur, divers secteurs d'activités industrielles et de services, ainsi que des associations. L'activité de ces groupes porte sur des thématiques spécifiques.

Commission GéoPos, en chiffres

206 membres

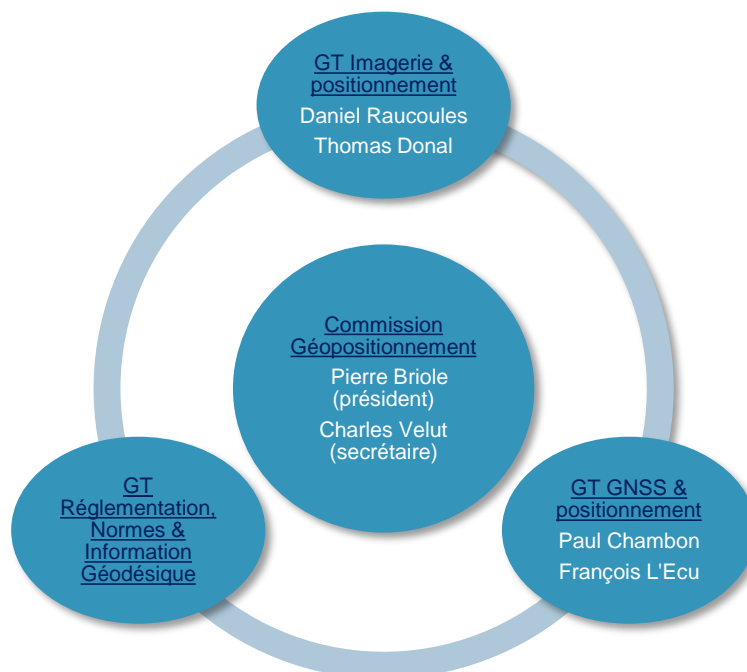
4 groupes de travail

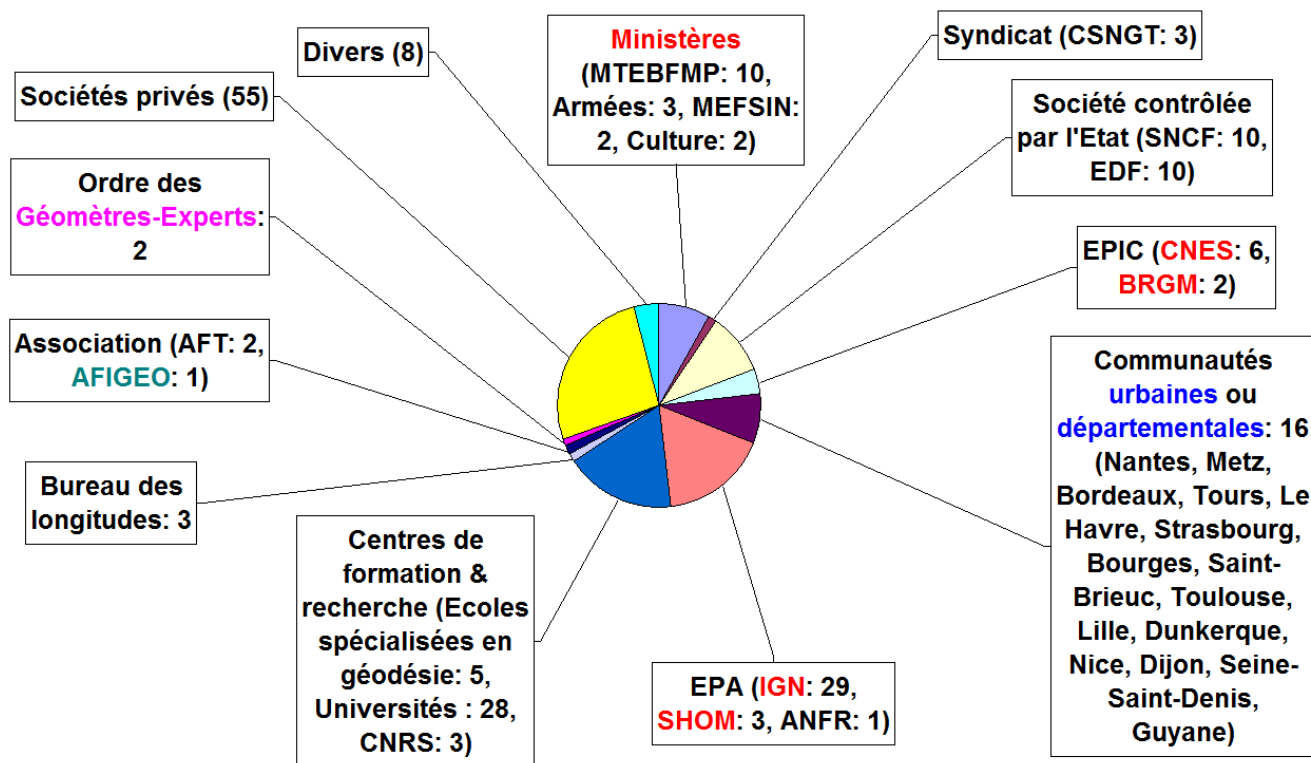
2 réunions et 2 demi-journées publiques de présentations thématiques :

- *L'innovation au service des techniques topographiques, de levé et de positionnement (20 mars, 30 participants)*
- *accompagnement des usagers du systèmes de référence géodésique de Mayotte. (16 octobre, 82 participants)*

11 présentations publiées

Les groupes disposent d'un mandat décrivant les missions confiées ainsi que leurs modes de fonctionnement, dans le cadre de l'organisation des travaux du CNIG.





Composition de la commission – juin 2025

SYNTHESE DES TRAVAUX

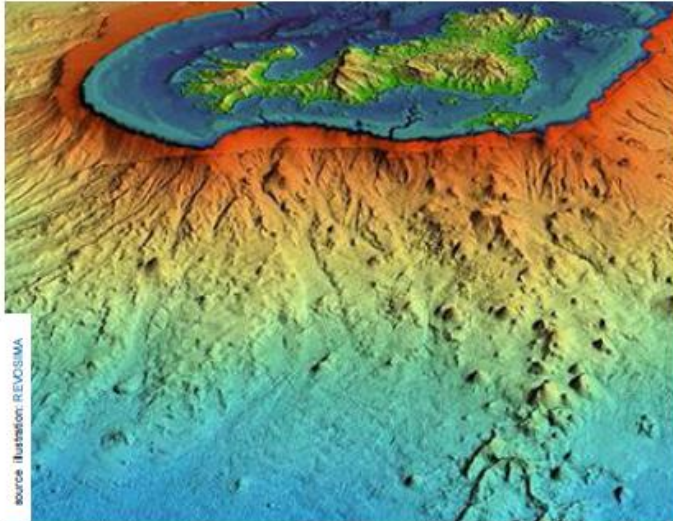
Lors de la réunion de printemps du 20 mars, ont été abordés notamment les points suivants :

- retour sur le colloque du Centre d'excellence en géodésie globale des Nations-Unies (UN-GGCE), intitulé *Geodesy Capacity Development Workshop for Europe* (T. Gattacceca & S. Nahmani) ;
- avancées du projet de norme ISO 19161-2 portant sur l'identification des stations géodésiques au sol (T. Gattacceca) ;
- vers une détermination automatique de la croisée des axes MéO par photogrammétrie (Y. Meneroux).

La réunion d'automne de la commission s'est déroulée le 16 octobre. Ont été présentés notamment :

- l'application mobile Géodésie de poche (B. Virly) ;
- le projet Réseau GNSS pour l'IGS et la Navigation (L. Jolivet).

Un webinaire public s'est déroulé l'après-midi, visant à l'information et à l'accompagnement des usagers du systèmes de référence géodésique de Mayotte.



WEBINAIRE

information et accompagnement des usagers du

SYSTEME DE REFERENCE GEODESIQUE DE MAYOTTE

16 OCTOBRE 2025
14h-16h30 heure de Paris
15h – 17h30 heure de Mayotte

DE NOUVELLES REALISATIONS DU SYSTEME DE REFERENCE DE COORDONNEES

En raison d'une crise volcano-tectonique, l'île de Mayotte a subi des déformations importantes sur la période 2018 - 2022. Ces déformations ont conduit à définir :

- une nouvelle réalisation du système de référence terrestre (RGM23) ;
- une nouvelle réalisation du système de référence verticale (IGN 2023 Mayotte);
- une nouvelle représentation plane (RGM23UTM38S) ;
- une nouvelle surface de conversion altimétrique (GGM23V2).

Ce webinaire s'adresse aux producteurs, aux usagers et aux gestionnaires de SIG et de données géolocalisées sur le territoire de Mayotte.

Programme prévisionnel

Introduction

—
Evolution réglementaire

—
Systèmes de référence terrestre et verticale

—
Transformation de coordonnées

—
Application d'un modèle de déformation 2018 -2021

—
Ressources et documentation

Intervenants

Pierre Briole (commission Géopositionnement, CNRS), Brice Virly (IGN), Thierry Gattacceca (IGN), Xavier Collilieux (ENSG), Jose De Oliveira Pinheiro (IGN)

Webinaire en accès libre à destination des usagers professionnels des systèmes de référence géodésique

—
Accès au webinaire (lien Teams)

[Rejoignez le webinaire](#)

Identifiant : 359 418 544 733 4

Code accès : 6Uk6Ko7z

—
Organisation
commission Géopositionnement
du [Cnig](#)



GROUPE DE TRAVAIL GNSS ET POSITIONNEMENT (GT GNSS)

Dès son origine, la commission GéoPos s'est dotée d'un groupe de travail chargé de suivre l'évolution des technologies de positionnement.

Ce groupe constitue un lieu d'échange et d'animation de la communauté des systèmes globaux de navigation par satellite (GPS, GLONASS, Galileo, BeiDou), en lien avec les acteurs représentés (opérateurs de services, constructeurs, intégrateurs, utilisateurs, enseignants, chercheurs, membres d'associations).

GT GNSS, en chiffres

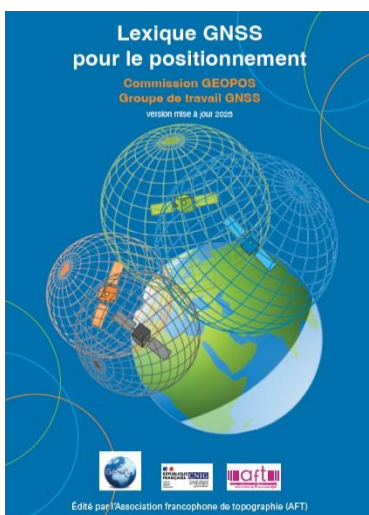
2 réunions de groupe et 1 demi-journée publique de présentations thématiques :

- *Intégrité GNSS (17 octobre)*

4 présentations publiées

» » **« Le groupe de travail « GNSS et Positionnement » entretient un panorama des usages, solutions et innovations dans le domaine du positionnement, par GNSS seul, augmenté et/ou hybridé. Il constitue un groupe d'échange d'information, d'expertise technique, scientifique et réglementaire du domaine. »**

[Mandat du Groupe GNSS et positionnement du 20 juin 2023](#)



En réunion du 18 mars, a été présentée la nouvelle édition du lexique GNSS, édité par l'Association Francophone de Topographie (F. Duquenne). Le groupe de travail a contribué à la réactualisation du lexique.

L'après-midi du 17 octobre portait sur le thème de l'intégrité GNSS. Ont été présentés le Conseil pour la Cybersécurité du Transport Aérien (O. Delloye) et *GNSS integrity, challenges with Jamming & Spoofing in Civil Aviation* (F. Lapeyrade).

GROUPE DE TRAVAIL REGLEMENTATION ET INFORMATION GEODESIQUE (GT RIG)

Mandat du Groupe réglementation et information géodésique du 24 mars 2022

Les activités du groupe (GTRIG) sont structurées en trois axes :

- accompagnement de l'Arrêté du 16 septembre 2003 portant sur les classes de précision applicables aux catégories de travaux topographiques réalisés par l'État, les collectivités locales et leurs établissements publics ou exécutés pour leur compte (Michel Kasser) ;
- étude portant sur la normalisation en matière d'identification unique internationale des stations et des points d'intérêt géodésiques (Brice Virly) ;
- acquisition collaborative et diffusion de la donnée, information géodésique (Thierry Gattacceca).

GT RIG, en chiffres

3 axes de travail :

- classes de précision
- identifiant géodésique
- information géodésique

1 proposition de modification réglementaire

1 proposition de norme ISO

Le groupe a réalisé les travaux préparatoires à la modification, par [arrêté du 10 mars 2025](#), de l'arrêté du 5 mars 2019 relatif aux systèmes de référence géodésiques applicables. Cet arrêté modifie en particulier les réalisations géodésiques suivantes :

- système de référence terrestre de Mayotte (RGM23) ;
- système de référence verticale de Mayotte (IGN 2023 Mayotte) ;
- système de référence verticale de Futuna et Alofi (NGFA 2022).

[Arrêté du 10 mars 2025 portant modification de l'arrêté du 5 mars 2019 portant application du décret n° 2000-1276 modifié portant application de l'article 89 de la loi n° 95-115 du 4 février 1995 modifiée d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire relatif aux conditions d'exécution et de publication des levés de plans entrepris par les services publics](#)

NOR : TECD2503600A

[Accéder à la version consolidée](#)

ELI : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2025/3/10/TECD2503600A/jo/texte>

[JORF n°0063 du 14 mars 2025](#)

Texte n° 79



Extrait du Journal officiel
électronique authentifié
PDF - 191,9 Ko

GROUPE DE TRAVAIL IMAGERIE ET POSITIONNEMENT (GT I&P)

GT I&P, en chiffres

2 réunions de groupe :

- réunion de travail (19 mars)
- réunion de travail (9 octobre)

1 document de présentation du service européen *Copernicus European Ground Motion Service (EGMS)*

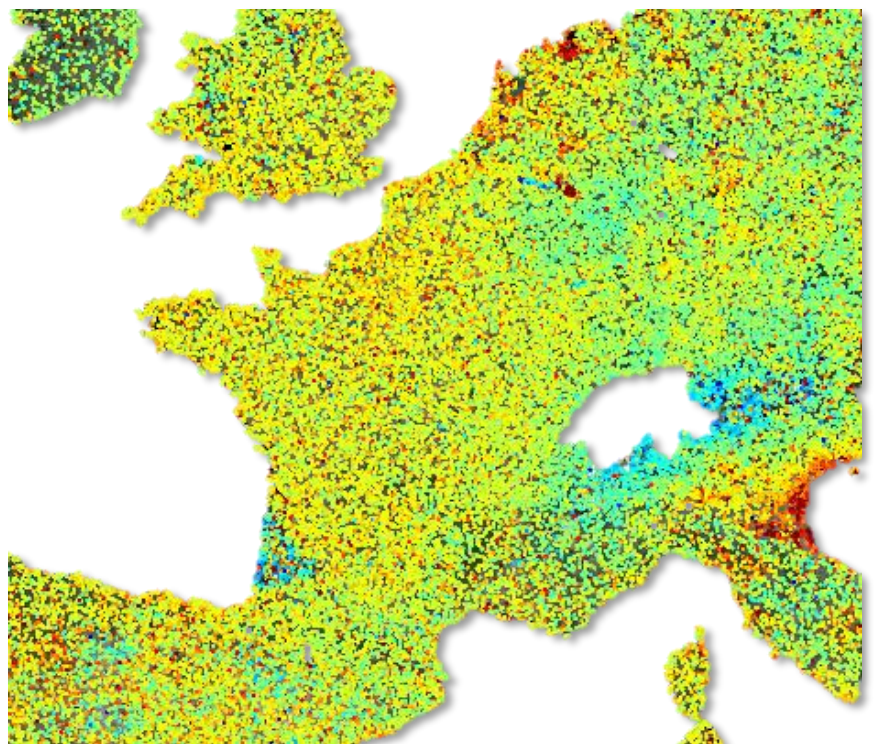
Compte tenu des progrès de l'imagerie haute résolution, optique ou radar, qu'elle soit issue d'acquisition terrestre, aérienne ou satellitaire, la commission GéoPos s'est dotée en 2023 d'un groupe de travail dont la mission est d'entretenir un panorama des usages, solutions et innovations dans le domaine de l'imagerie de nature géodésique.

»» **« Le groupe de travail « Imagerie et Positionnement » entretient un panorama des usages, solutions et innovations dans le domaine de l'imagerie de nature géodésique, c'est à dire l'imagerie permettant la localisation précise d'objets à la surface de la Terre, en mer ou sous la mer, ainsi que le suivi du mouvement de ces objets. »**

[Mandat du Groupe imagerie et positionnement du 5 octobre 2023](#)

Le groupe de travail s'est réuni le 19 mars et le 9 octobre. Les travaux sont les suivants :

- entretenir un panorama de la communauté des acteurs du domaine ;
- dans le domaine de l'**interférométrie radar** (InSAR), accompagner de l'usage du service européen **Copernicus European Ground Motion Service (EGMS)** et infrastructures sol (**réflecteurs** coin de cube, transpondeurs).



Actions thématiques



40 ANS DU CNIG



Fête des quarante ans du CNIG – 4 juillet 2025 – Salons
Boffrand du Sénat

*Présentation de la Commission de Géopositionnement du CNIG par
Pierre Briole*

Mesdames, messieurs,

Je parle ici au nom des plus de deux cents membres de la Commission de géopositionnement qui se réjouissent de cet anniversaire. Depuis quarante ans, le CNIG accompagne l'évolution géospatiale française. La Commission de géopositionnement est au cœur de cette évolution.

Notre première mission : définir et faire évoluer les références géodésiques françaises. Nous conseillons l'État pour définir et implémenter le système géodésique légal en France. Nous veillons à l'interopérabilité nationale et internationale des données géospatiales françaises.

Deuxième axe : conduire une politique pour les infrastructures géodésiques. Nous conseillons l'État et les acteurs concernés par le déploiement et l'entretien des réseaux géodésiques matérialisés, bornes, stations GNSS permanentes, qui constituent le socle nécessaire à la précision et à la cohérence du géopositionnement.

Troisième volet : la coordination nationale en matière de compétences techniques et de bonnes pratiques. Nous contribuons à harmoniser les pratiques de géolocalisation pour tous les acteurs, du géomètre au développeur d'applications. Nous développons également une coordination nationale pour l'exploitation, au service du positionnement précis, de l'imagerie à haute résolution, satellitaire, aérienne, terrestre ou sous-marine.

Quatrième dimension : la coordination européenne et internationale en géodésie. En coordination avec la Commission Europe et international du CNIG, nous soutenons la représentation de la France dans les instances européennes et mondiales, contribuant aux standards géodésiques internationaux et intégrant les avancées technologiques.

Enfin, le partage et la dissémination de l'information technique et scientifique. En lien étroit avec l'IGN, nous conseillons et accompagnons tous les acteurs afin de démocratiser l'accès à un positionnement de qualité. Nous effectuons également une veille en matière de formation universitaire en géodésie.

Pourquoi tout ceci est-il essentiel ? Parce que derrière chaque GNSS, dans vos applications géodésiques sur smartphone, dans vos futurs véhicules autonomes, il y a le travail, peut-être invisible à l'utilisateur, mais cependant fondamental de notre commission.

Rassemblant un large spectre d'acteurs, IGN, SHOM, CNES, BRGM, communautés urbaines et départementales, centres de formation et de recherche, observatoires, Bureau des longitudes, associations et ordres professionnels, sociétés publiques et privées, la Commission de géopositionnement du CNIG est ainsi au service de la précision géospatiale française, aujourd'hui et demain.

